



## COMMUNIQUÉ

### **Bacs de recyclage dans les lieux municipaux : Pour recycler partout, en tout temps!**

Saint-Lambert, 28 novembre 2008 – La Ville de Saint-Lambert a terminé la semaine dernière l'installation de bacs de recyclage dans une vingtaine de ses lieux publics où l'achalandage est élevé. Cette mesure, qui avait débuté au printemps dernier avec l'installation de dispositifs de recyclage au centre-ville, a été réalisée en collaboration avec la Table pour la récupération hors foyer (TRHF).

L'installation d'une collecte de matières recyclables dans les zones publiques comme les parcs, les pavillons et les bâtiments, permettra aux utilisateurs et aux employés, estimés à plus de 3 000 personnes au quotidien, de récupérer facilement leurs matières plutôt que d'en disposer dans les poubelles. La Ville espère donc par cette mesure augmenter son taux de récupération tout en répondant à la demande croissante des citoyens de plus en plus sensibles aux questions d'environnement.

Selon Guy St-Jean, chef des travaux publics : « *Le recyclage a toujours eu une place prépondérante à Saint-Lambert. L'ajout de ces nouveaux équipements s'intégrera naturellement aux bonnes habitudes déjà en place, tant au niveau des employés de la Ville que des résidents.* »

Pour des renseignements sur le programme de la Table pour la récupération hors foyer, consultez leur site Internet : [www.tablehorsfoyer.ca](http://www.tablehorsfoyer.ca).

- 30 -

Source : Service des communications  
450 466-3077 – [communications@saint-lambert.ca](mailto:communications@saint-lambert.ca)

Renseignements : Service des travaux publics  
450 466-3690 – [travauxpublics@saint-lambert.ca](mailto:travauxpublics@saint-lambert.ca)